



## LISTE DE PIÈCES POUR ÉTABLIR UN PASSEPORT A LOCMINÉ

### 1) Pour toute demande d'un passeport, il faut obligatoirement :

- ✓ 2 photos d'identité récentes, identiques et en couleur (la tête droite, les oreilles doivent se voir (pas de lunettes, pas de bandeau dans les cheveux, pas de chapeau,...))
- ✓ Le jugement de divorce pour les femmes désirant garder le nom marital
- ✓ Un bulletin de décès du conjoint ou le livret de famille pour la mention « veuve/veuf »
- ✓ 1 justificatif ORIGINAL de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, téléphone fixe, avis d'imposition...) et pour les majeurs hébergés chez leur parent, il faut en plus une attestation sur l'honneur d'hébergement en précisant depuis quand la personne est hébergée et l'original de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- ✓ Le formulaire à remplir en Mairie de Locminé

### 2) En plus, suivant votre situation, il vous faudra venir avec vos originaux :

#### ➤ Première demande d'un passeport

- Si le demandeur possède déjà un autre titre sécurisé (passeport ou carte d'identité en cours de validité) :

- L'ancien passeport ou l'ancienne carte d'identité

- Si le demandeur ne possède ni carte d'identité ni passeport :

- Un justificatif d'état civil (extrait ou copie intégrale d'acte de naissance avec filiation ou à défaut une copie intégrale de l'acte de mariage)

#### ➤ En cas de renouvellement d'un passeport

- Le passeport dont le renouvellement est demandé.
- Un justificatif d'état civil (extrait ou copie intégrale d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale de l'acte de mariage) si l'ancien titre à plus de 2 ans et que vous ne possédez aucun n'autre titre non périmé.

#### ➤ En cas de perte ou de vol d'un passeport

- La déclaration de perte ou de vol
- Un justificatif d'état civil (si le titre perdu ou volé est périmé depuis plus de deux ans et que vous ne possédez pas d'un autre titre sécurisé en cours de validité)

### 3) Timbres fiscaux pour les passeports :

Pour toute personne possédant déjà un passeport – se référer à la dernière page du passeport pour savoir si les droits de timbres sont acquittés ou non

Ou

- Personne majeure (durée de validité 10 ans) : 86 €
- Personne mineure (durée de validité 5 ans) :
  - 17 € pour les enfants de – de 15 ans
  - 42 € pour les enfants de 15 à 18 ans

\*\*\*\*\*

Les passeports à Locminé se font sur rendez-vous au 02 97 60 00 37  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (prévoir 20 min par passeport)